



Pièces à fournir – Formation SSIAP 3

Afin de finaliser votre inscription à la formation **SSIAP 3 – Chef de Service de Sécurité Incendie**, merci de transmettre les documents suivants.

Documents d'identité

- Copie d'une pièce d'identité en cours de validité (Carte nationale d'identité ou titre de séjour)
- Deux photos d'identité récentes au format réglementaire

Documents administratifs

- Copie de la carte Vitale
- Justificatif de domicile récent
- Certificat médical d'aptitude physique

Documents liés à la qualification

- Copie du diplôme **SSIAP 2**
- Justificatif d'expérience professionnelle d'au moins **3 ans** en qualité de SSIAP 2 (ou diplôme de niveau Bac valide)
- Copie de la **carte SST ou attestation de secourisme valide**

Modalités de paiement

Le règlement de la formation peut être effectué par :

- Espèces
- Chèque
- Carte bancaire
- Virement bancaire
- Paiement en plusieurs fois possible (jusqu'à 3 chèques)

Informations complémentaires

Les documents doivent être transmis au secrétariat avant le début de la formation afin de valider définitivement votre inscription.